

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

PLAN D'ACTION 2022-2023



Présentés à l'assemblée générale annuelle (AGA)
Mouvement Action-Chômage de Montréal
21 juin 2022

**MOUVEMENT
ACTION-CHÔMAGE
DE MONTRÉAL**



Mouvement Action-Chômage de Montréal

6839A rue Drolet, bureau 306
Montréal (Qc) H2S 2T1

Téléphone : 514-271-4800
Télécopieur : 514-271-4236
macmtl@macmtl.qc.ca
macmtl.qc.ca

Remerciements

Notre organisme est financé par *Centraide du Grand Montréal*, le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)*, la *Conférence religieuse canadienne (CRC)*, par le *Programme de contestation judiciaire*, ainsi que par des dons solidaires des organisations syndicales et de nos membres.

Nous remercions grandement l'ensemble de nos bailleurs de fonds, ainsi que nos membres, partenaires et alliés.

Nous sommes conscient.es de la chance que nous avons de pouvoir compter sur vous.
Un grand merci !



Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales



TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

Le mot du C.A.	4
Notre équipe	5
Nos partenaires	5
Mission, activités et historique	7
Organisation interne	9
Réalisation du plan d'action 2021-2022	11
Éducation populaire autonome	15
Analyse, action politique et mobilisation sociale	20
Représentation	31
Situation financière	38

PLAN D'ACTION 2022-2023

40

POUR UN RÉGIME
D'ASSURANCE-CHÔMAGE
JUSTE ET UNIVERSEL,

**UNE RÉFORME
EN PROFONDEUR
S'IMPOSE.**

514 524-2226 | masse@lemasse.org | lemasse.org



LE MOT DU C.A.

En 2021-2022, le MAC de Montréal a encore une fois démontré l'importance de son existence et a fait preuve d'un dynamisme qui lui a permis d'obtenir des victoires essentielles. L'équipe de travail et le conseil d'administration du MAC restent toujours aussi indignés devant les injustices et cette indignation continue d'être un moteur puissant pour gagner des luttes!

Ainsi, nous pouvons être extrêmement fier.ères du travail effectué ces quatre dernières années pour représenter les mères privées de leur assurance-chômage. Et quelle fierté de faire reconnaître par un tribunal que la *Loi* est discriminatoire envers les femmes. Malheureusement, la Commission de l'assurance-emploi a décidé de faire appel. Continuons ce combat pour obtenir gain de cause !

Un autre dossier de longue haleine qui s'est concrétisé cette année est l'acquisition du 6839 Drolet, où le MAC a ses locaux depuis 1984. Après 11 ans de démarchage, les organismes sont maintenant propriétaires des lieux !

En plus de mener de front ces grands dossiers, l'équipe du MAC a su poursuivre sa mission d'éducation, de

représentation et de mobilisation en faveur des droits des chômeur.ses. L'année a été foisonnante en terme d'activités. Mentionnons, entre autres, l'atelier sur les préjugés envers les chômeur.ses et la conférence sur l'histoire des luttes pour le droit à l'assurance-chômage.

Les deux dernières années de pandémie ont eu un impact important sur les travailleur.ses. Sans la mise en place des différentes prestations d'urgences, plusieurs millions de personnes n'auraient pas eu droit à un remplacement de revenu. La pandémie a donc mis en lumière les lacunes de l'assurance-chômage, ce qui a amené le MAC à réfléchir à ses revendications. Parallèlement, le gouvernement Trudeau souhaite réformer l'assurance-chômage et a mis en place différentes consultations. Dans la prochaine année, nous devons nous assurer que nos revendications soient entendues.

Les luttes pour les droits des chômeur.ses ne prennent pas de vacances et nous aurons beaucoup de pain sur la planche en 2022-2023 ! Nous comptons bien continuer à décrocher des victoires pour rendre ce monde un peu moins injuste !

Solidairement,

Adam Pétrin, président

José Bazin, représentant de l'équipe de travail



Adam Pétrin, lors de la manifestation contre la vie chère, 5 mai 2022

NOTRE ÉQUIPE

Conseil d'administration

Adam Pétrin (président)
Emmanuelle Brault (vice-présidente)
Elyes Ammar (trésorier)
Léa Bacon
Alexandra Barkany
Jean-Hugues Bastien
Robin Bélanger (jusqu'en septembre 2021)
Dominique Febbrari
Jennifer Genest (à partir de septembre 2021)
José Bazin (représentant du personnel)

Équipe de travail

José Bazin
Kim Bouchard
Jérémy Dhavernas
Martin Richard

Thomas Dussault (stagiaire en droit - animateur juridique)
Catherine L. Savaria (stagiaire en droit - animatrice juridique)
Fanny Labelle (stagiaire en travail social)
Adam Pétrin (stagiaire en travail social)

NOS PARTENAIRES

Concertations dont nous sommes membres

Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie
Front de défense des non-syndiqué-es (FDNS)
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)
Mouvement pour un transport public abordable (MTPA)
Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP)
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)

Nos organismes partenaires

Aide aux personnes immigrantes

Association des travailleurs et travailleuses temporaires d'agences de placement
Centre d'accueil et de référence pour immigrants, région de Montréal
Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants (CTI)
Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)

Alphabétisation

Centre N A Rive

Centre de lecture et d'écriture de Montréal (CLÉ de Montréal)
Lettres en main

Employabilité et insertion en emploi

Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Mile-End
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Saint-Hubert
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Rosemont-Petite-Patrie
Centre de recherche d'emploi de l'est (CREE)
Coalition des organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre (COCDMO)
Compétences Montréal
Conseillers en développement de l'employabilité de Montréal (CODEM)
Foyer des jeunes travailleuses et travailleurs (FJTT)
Groupe Conseil Saint-Denis
Groupe PART (La PART du chef, entreprise d'insertion)
Opération Placement Jeunesse (OPJ)
Regroupement économique et social du Sud-Ouest de Montréal (RÉSO)
Resto-Plateau
Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)

Défense des droits

Action DIGNITÉ Lanaudière
Action populaire Des Moulins
Action travail des femmes (ATF)

5



Association coopérative d'économie familiale (ACEF du Nord de Montréal)
 Association des juristes progressistes (AJP)
 Au bas de l'échelle
 Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie (CRAC)
 Comité chômage de l'Est de Montréal (CCEM)
 Comité logement de La Petite-Patrie
 Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
 Front commun des personnes assistées sociales du Québec
 Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail (GAIHST)
 Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal (OPDS)
 Projet Genèse
 Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
 Union des travailleurs et travailleuses accidentés ou malades (UTTAM)

Familles

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
 Halte La Ressource Petite-Patrie
 Regroupement Naissance-Renaissance (RNR)
 Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM)

Femmes

Centre des Femmes de Montréal (CFM)
 L'Écho des femmes de la Petite-Patrie
 Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)
 Service d'entraide passerelle (SEP)
 Table des groupes de femmes de Montréal (TGMF)

Organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux

Bureau des services juridiques (BSJ), Université de Montréal
 Cégep du Vieux-Montréal (Département de travail social)
 CSSS du Cœur-de-l'Île (La Petite-Patrie et Villeray)
 Hôpital Maisonneuve-Rosemont (travail social)
 Université de Montréal (Département des sciences juridiques)
 Université du Québec à Montréal (Département des sciences juridiques)

Syndicats

Association canadienne des métiers de la truelle (ACMT), local 100, FTQ-Construction
 Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM-FAE)
 Association des professeurs de Lignery (CSQ)

Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN)
 Conseil central des Laurentides (CCL-CSN)
 Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
 Conseil régional du Montréal métropolitain (CRMM-FTQ)
 Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
 Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
 Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), région de Montréal-Laval
 Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM-FAE)
 Syndicat de l'enseignement de la région de la Haute-Yamaska (SEHY-FAE)
 Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL-FAE)
 Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins (SERM-CSQ)
 Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO-FAE)
 Syndicat de l'enseignement des seigneureries (SES-FAE)
 Syndicat des chargés de cours de l'UQÀM (fneeq-CSN)
 Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301)
 Syndicat des débardeurs (SCFP, section locale 375)
 Syndicat des employés du Vieux-Port de Montréal (AFPC, local 333)
 Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SÉTUE)
 Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin (Fneeq-CSN)
 Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)
 Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), local 500 et 501
 Union des employées et employés de service, section local 800 (UES 800 – FTQ)



Manifestation montréalaise « Promesses brisées : communautaire fermé, 22 février 2022

MISSION, ACTIVITÉS ET HISTORIQUE

1. Mission



Manif pour la *Journée des droits de la femme*, 8 mars 1981

Depuis 50 ans, le *Mouvement Action-Chômage* (MAC) de Montréal prend la défense des personnes sans-emploi.

En collaboration avec des bénévoles, militant.es et partenaires, l'équipe de travail participe quotidiennement à la sauvegarde et à l'amélioration du régime d'assurance-chômage et du filet de sécurité sociale.

Le MAC tire notamment sa force de son indépendance et accorde une grande importance à la transformation sociale.

Les mandats principaux que les membres du MAC se sont donnés sont les suivants :

- informer la population sur ses droits et obligations
- organiser des activités d'éducation populaire dans une optique de transformation sociale
- représenter les chômeur.ses face à l'appareil gouvernemental et devant les tribunaux
- favoriser une vie associative riche et dynamique
- se mobiliser pour un meilleur régime d'assurance-chômage

2. Activités

Concrètement, le MAC c'est :

- une ligne de service téléphonique à la population
- des séances d'information collectives par visioconférence
- une participation à plusieurs lieux de concertation
- la publication du journal *Nos droits, nos luttes*
- la représentation de travailleur.ses et des sans-emploi face à *Service Canada*
- la représentation de travailleur.ses et des sans-emploi devant les tribunaux



Séance d'information, automne 2017

3. Bref historique



Le *Local populaire*, 1973

Montréal, expliquant, entouré de plusieurs activistes installés du
sein en aide aux familles chassées de leur logis par un in-
(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Le MAC a mené de nombreuses luttes depuis sa fondation en 1970, dont :

- Les occupations de bureaux de chômage pour que les prestataires touchent leur chèque qui étaient en retard (1972-1975)
- La mobilisation contre les mesures Cullen (C-14 en 1978) qui pénalisent les femmes, les jeunes et les immigrants.
- Le combat victorieux pour le droit au chômage des pensionnés de plus de 60 ans (1985)
- la mobilisation contre les projets de loi C-21, C-113, C-17, qui réduisent l'admissibilité et l'accessibilité au régime (1990-1994)
- la décision *Tétrault-Gadoury* qui met fin à la discrimination envers les gens de 65 ans et plus en leur permettant de recevoir l'assurance-chômage (1991)
- la longue lutte contre le couplage d'informations entre l'*Agence des douanes et du revenu du Canada* et l'assurance-chômage dans les dossiers de prestataires qui quittent le pays pendant une période de prestations (1999-2000)
- la lutte sans fin contre le détournement des surplus de la caisse d'assurance-chômage
- la défense de 375 ex-travailleur.ses d'Air Canada (2013-2017), aussi connue sous le nom de dossier Aveos

En 2012-2013, le MAC est le fer de lance de la mobilisation contre le saccage du régime d'assurance-chômage par le gouvernement Harper. Le MAC de Montréal s'est concentré sur deux fronts, soit expliquer les effets de la réforme sur l'ensemble des travailleur.ses et élargir la mobilisation au niveau pancanadien. Une partie de la réforme Harper a depuis été abolie.

En 2016, le MAC de Montréal a été le premier organisme récipiendaire de la médaille de Saint-Yves remise par *Pro Bono Québec*.

En décembre 2017, nous avons débuté un processus de contestation judiciaire pour que les femmes ayant bénéficié du *Régime québécois d'assurance parentale* (RQAP) et qui ont perdu leur emploi ne soient plus exclues des prestations régulières d'assurance-chômage et ce, au nom du droit à l'égalité. Le Tribunal de la sécurité sociale nous a donné raison, mais la Commission a décidé de contester...



Affiche MAC-CCEM, 2013

ORGANISATION INTERNE

1. Conseil d'administration

En tant qu'organisme communautaire autonome, le MAC de Montréal repose sur ses membres et chaque année, plusieurs militant.es donnent de leur temps bénévolement pour faire vivre notre organisation.

Les membres du C.A. se réunissent une fois par mois et donnent les orientations stratégiques et politiques (non-partisanes) qui découlent du plan d'action adopté lors de l'assemblée

générale annuelle. L'ensemble des membres du C.A. sont des militant.es de l'organisation et s'impliquent dans la vie de l'organisme.

L'appui des membres du conseil d'administration nous permet d'aller de l'avant dans nos différents dossiers. Nous tenons à souligner la grande ouverture et la confiance que le C.A. témoigne à l'équipe de travail.

2. Équipe de travail

Nous pouvons affirmer haut et fort que notre organisme peut compter sur une équipe solidaire et extrêmement compétente !

Nos stagiaires en droit, Thomas Dussault et Catherine L. Savaria, se sont

joint à l'équipe avant même le début de leur stage, à titre d'animateur.trices juridiques. Durant l'été 2021, Thomas et Catherine ont pu s'initier à l'assurance-chômage et ont su apporter leur soutien aux activités du MAC et au service individuel.

3. Stagiaires

En cette année toute particulière, le MAC de Montréal a eu la chance d'accueillir Fanny Labelle dans son équipe, pour un stage en technique de travail social au Cégep du Vieux-Montréal. Fanny a été une stagiaire exceptionnelle et une collègue à part entière. Elle a animé avec aisance des ateliers sur les préjugés envers les chômeur.ses et a instigué une action au bureau de Service Canada afin de dénoncer les délais de traitement. Cette



Fanny Labelle prend la parole lors du rassemblement « L'avenir est féministe » dans La Petite-Patrie, 8 mars 2022

idée d'action a d'ailleurs été reprise par plusieurs membre du MASSE.
Merci énormément Fanny pour ton implication dans notre organisation !

Après les turbulences découlant de la pandémie de covid-19, nous avons finalement pu accueillir de nouveau deux étudiant.es dans le cadre du stage en milieu communautaire offert par la faculté de droit de l'Université de Montréal. Nous avons initié Catherine L. Savaria et Thomas Dussault au monde

de l'assurance-chômage et aux injustices qui en découlent. Catherine et Thomas nous ont apporté un grand soutien pour les rencontres d'information virtuelles, le service de renseignements par téléphone et la préparation des demandes de révision et des audiences devant le tribunal. La participation des stagiaires est essentielle au bon fonctionnement de l'organisme. Un immense merci à vous pour votre implication et votre aide précieuse !

4. Vie associative

En plus de la publication des *InfoMAC* et des actualités sur notre site Web, nous continuons d'alimenter notre page Facebook dans le but de rejoindre et surtout d'informer nos membres en temps réel.

Notre page Facebook compte désormais un peu plus de 3800 abonné.es, une hausse de 500 par

rapport à l'an dernier. Il s'agit d'un moyen efficace pour rejoindre la population et mobiliser nos membres et allié.es. Une fois informé.es, nos membres peuvent pleinement participer à la vie associative du MAC (voir sections : *éducation populaire autonome* et *action politique et mobilisation sociale*)

5. Promotion

Le MAC continue de promouvoir ses activités grâce à des affiches et des dépliants en français, anglais et espagnol, conçus pour simplifier la lecture de l'information, entre autres pour les personnes peu alphabétisées. Le bouche-à-oreille favorable, les médias sociaux, le site web, les événements et les interventions médiatiques participent aussi à la promotion du MAC.

De plus, l'organisme s'est doté cette année d'une bannière déroulante pour les événements, ainsi que d'une bannière et de drapeaux pour mieux

Salon des organismes, CEGEP du Vieux-Montréal, 3 novembre 2022



afficher ses couleurs lors des manifestations et événements.

Le MAC a maintenant une chaîne *Youtube* regroupant plusieurs vidéos d'archives, d'analyse et de mobilisation.

Finalement, le site web du MAC est dorénavant inscrit au programme de collecte de sites Web de *Bibliothèque et archives nationales du Québec*

(BANQ). Ce programme permet d'effectuer une copie continue de notre site web afin d'en assurer la conservation et de le rendre disponible à des fins de recherche.

Merci à la BANQ d'avoir accepté de collecter le site web du MAC, qui est archivé depuis août 2021!

RÉALISATION DU PLAN D'ACTION 2021-2022

Voici plan d'action de l'an dernier, adopté lors de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2021. Dans la colonne de droite, on peut voir si chaque élément est réalisé (**R**), en voie d'être réalisé (**EVR**) ou non-réalisé (**NR**).

1. Organisation interne

- Maintenir l'accueil de stagiaires **R**
- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC, et ce, en portant une attention particulière au nouveau contexte sanitaire **R**
- Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC dans d'autres domaines de la défense des droits (CSST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.) **R**
- Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de *Centraide* et du SACAIS **R**
- S'assurer de maintenir quatre postes d'employé.es permanent.es **R**
- Maintenir les postes d'animateur.trices juridiques pour l'été 2021 **R**
- Souligner les 50 années de travail du MAC de Montréal en organisant une soirée d'éducation populaire festive sur l'histoire de l'organisme et faire les démarches auprès d'un éditeur en vue de la publication d'un livre sur l'histoire du MAC **R**
- 11 • Se doter d'outils et de ressources humaines afin d'optimiser la gestion quotidienne de l'organisme **EVR**
- Renégocier le contrat de travail des salarié.es, qui arrive à échéance en 2021 **R**



2. Éducation populaire autonome

- Continuer d'offrir les rencontres d'information auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivants, sans-emploi, travailleur.ses, organisations communautaires et syndicales et institutions d'enseignement **R**
- Bonifier l'offre de service par l'ajout de plages horaires du service téléphonique et par l'intermédiaire des réseaux sociaux et des suivis courriel **R**
- Élaborer de nouveaux outils d'éducation populaire **R**
- Continuer d'offrir, notamment par moyens technologiques, des ateliers de formation visant à faciliter l'autonomisation des citoyen.nes dans leurs démarches face à la *Commission* de l'assurance-emploi **R**
- Maintenir un accompagnement pour les prestataires qui désirent se représenter seul.es en révision administrative ou au Tribunal de la sécurité sociale (TSS) **R**
- Continuer d'offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent **R**
- Maintenir l'utilisation active des réseaux sociaux dans le cadre de nos communications publiques visant à diffuser et à vulgariser l'information **R**
- Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel, Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire **R**
- Continuer à produire et diffuser le journal *Nos droits, nos luttes* en collaboration avec le *Comité chômage de l'Est de Montréal* **R**
- Assurer la diffusion du guide des *Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses*, notamment en format numérique **R**
- Animer un atelier d'éducation populaire sur les préjugés à l'égard des chômeur.ses en collaboration avec notre regroupement national, le MASSE **R**

3. Analyse, action politique et mobilisation sociale

- Diffuser notre matériel de promotion en français, anglais et espagnol **R**
- Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services et annoncer nos activités **R**
- Continuer à produire des analyses et les diffuser **R**
- Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des travailleur.ses immigrant.es **R**
- Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des prestataires d'aide **R**

- sociale de la région de Montréal **R**
- Participer activement à la réalisation du plan d'action 2021-2022 du MASSE **R**
 - Continuer de soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeur.ses à travers le Québec **R**
 - Poursuivre le travail entrepris par le MAC visant à lutter contre la discrimination systémique subie par les femmes en matière d'assurance-chômage **R**
 - Participer activement au comité de coordination de la TROVEP de Montréal **R**
 - Continuer à soutenir la *Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie*, entre autres dans sa mission d'éducation populaire, et y participer activement **R**
 - Organiser, en collaboration avec la *Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie*, des soirées thématiques sur des enjeux touchant de près ou de loin à l'assurance-chômage **R**
 - Maintenir les contacts avec les député.es fédéraux et les tenir informé.es des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications **R**
 - Poursuivre notre collaboration étroite avec le *Comité chômage de l'Est de Montréal* (CEEM) et le *Conseil central du Montréal métropolitain* (CSN) **R**
 - Continuer la réflexion sur les impacts sociaux de la pandémie (covid-19), en accordant une attention particulière à son impact sur les régimes de soutien au revenu, notamment le régime d'assurance-chômage **R**
 - Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie en apportant une attention particulière aux groupes plus touchés par la pandémie **R**
 - Continuer notre implication locale, entre autres, au sein du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCPP) **R**
 - Continuer de participer au *Mouvement pour un transport public abordable* (MTPA), dans le but de revendiquer une tarification sociale du transport en commun **R**
 - Continuer le travail entrepris pour rendre hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon **NR**
 - Commencer à documenter l'impact du chômage auprès des autochtones, des minorités visibles et des minorités ethniques **R**
 - Continuer la réflexion en ce qui concerne nos revendications en contexte post-pandémie (covid-19) **R**
 - Suivre les changements apportés dans le cadre d'une future réforme du régime d'assurance-chômage **R**

4. Représentation juridique

- Exiger le maintien d'un canal de communication avec *Service Canada* pour faciliter le règlement des litiges administratifs **R**
- Continuer à soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de *Service Canada* **R**
- Poursuivre notre travail de représentation en révision administrative **R**
- Poursuivre notre travail de représentation au Tribunal de la sécurité sociale (TSS) **R**
- Poursuivre notre travail de représentation spécifique des femmes ayant perdu leur emploi pendant ou suite à leurs prestations du RQAP **R**

5. Représentation auprès de l'administration

- Poursuivre notre représentation auprès du Commissaire aux travailleur.ses **R**
- Poursuivre nos interventions auprès du *Cabinet du sous-ministre adjoint* (Ministère de l'Emploi et Développement de la Main-D'œuvre et du Travail) **R**

6. Situation financière de l'organisme

- Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place ou par visioconférence (lors de fermetures ou mises à pied) et assurer la publicisation de ce service **R**
- Maintenir les sources de financement de l'organisme et développer un plan de recherche de financement **R**
- Continuer le travail du comité pour explorer des sources alternatives de financement **R**
- Poursuivre et finaliser les démarches d'acquisition du 6839, rue Drolet de concert avec les organismes membres du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie* **R**
- Rester à l'affût de possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS) **R**
- S'assurer de continuer à respecter les 19 conditions de financement de *Centraide* **R**
- Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits **R**



EDUCATION POPULAIRE AUTONOME

Nous le répétons : l'éducation populaire est au cœur du travail du MAC depuis les débuts. C'est sa raison d'être.

Le but est multiple : rendre le plus autonomes possible les citoyen.nes face à une législation et une machine administrative infiniment complexes, leur faire prendre conscience qu'ils et elles ne sont pas seul.es, les faire réfléchir sur le et la politique, les motiver à s'impliquer dans des actions citoyennes et à mesurer l'impact social

1. Service téléphonique

Il s'agit souvent du premier contact entre les citoyen.nes et le MAC. Certes, on y aborde les questions légales et administratives, mais dans une optique plus large de conscientisation. C'est souvent la porte d'entrée menant à une rencontre d'information. Cela permet aussi aux gens de l'extérieur de Montréal de nous contacter.

Notre service téléphonique est aussi un service de référence. Nous dirigeons les gens vers des organismes-ressources quand un autre problème surgit (aide sociale, santé et sécurité au travail, normes du travail, logement, banque alimentaire, etc.).

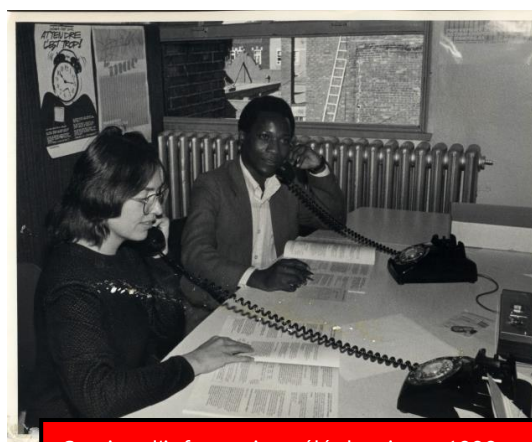
Nous avons reçu cette année **1711 appels**. Le service téléphonique est toujours efficace et apprécié des chômeur.ses ne sachant où trouver des réponses. Pour mieux répondre à la forte demande, nous avons étendu

déoulant des politiques mises de l'avant par nos gouvernements.

Nos activités d'information permettent de briser les préjugés et les clichés et de créer des liens entre les personnes qui vivent la dure réalité du chômage, de la peur de celui-ci et des conséquences inhérentes qui en découlent : perte d'estime, isolement, découragement, problèmes de santé et colère. L'ignorance sera toujours notre pire ennemie.

notre service téléphonique, désormais ouvert de 13h à 16h du lundi au jeudi.

Nous avons également répondu par téléphone à des demandes et questions des groupes communautaires (**316**), des syndicats (**340**), des citoyen.nes ayant déjà requis nos services (**32**) et de cas particuliers (pour un total de **1218 appels**).



Service d'information téléphonique, 1988

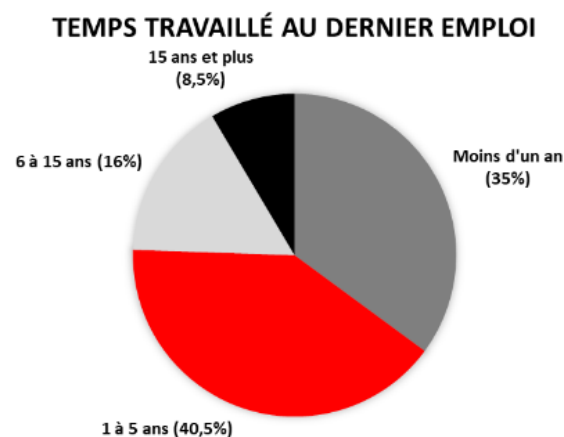
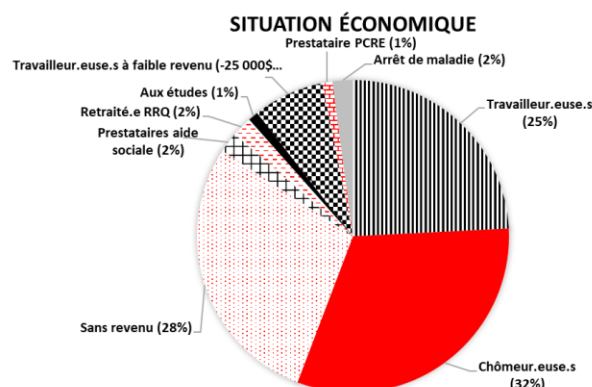
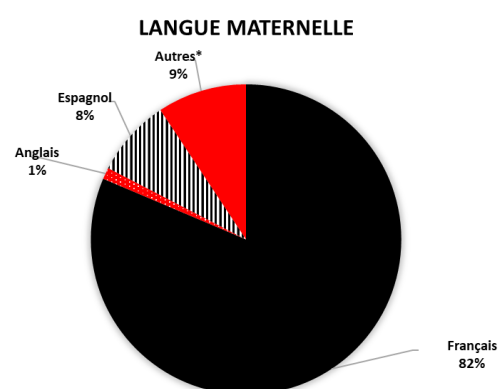
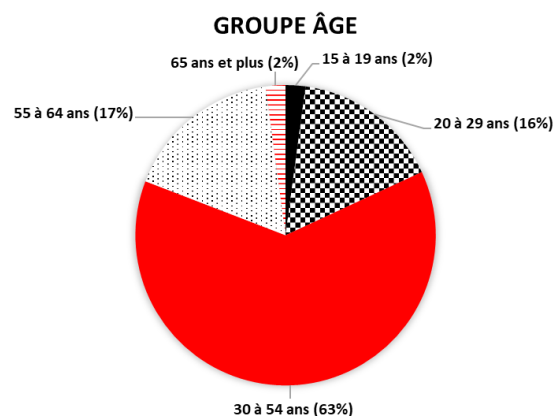
2. Séances d'information

L'éducation populaire autonome, la défense collective des droits et l'accompagnement individuel sont les trois piliers de notre action. La séance d'information y joue un rôle primordial. C'est un survol des principaux aspects légaux et administratifs de la machine chômage.

Cette année, la séance fut donnée par visioconférence le mercredi, puis le mardi, suivie, bien entendu, d'une rencontre individuelle avec les citoyen.nes pour discuter de leur cas particulier et souvent ouvrir un dossier.

Après une année pandémique à faire des séances exclusivement en visioconférence, 2021-2022 s'est déroulée sous le signe de l'hybridité ! Donner des séances d'informations avec le masque est devenu une habitude pour l'équipe de travail du MAC de Montréal. En 2021-2022, nous avons donné des formations dans les milieux communautaires (19), syndicaux (17) et dans les CEGEP et universités (7), rejoignant environ **2 100 personnes**.

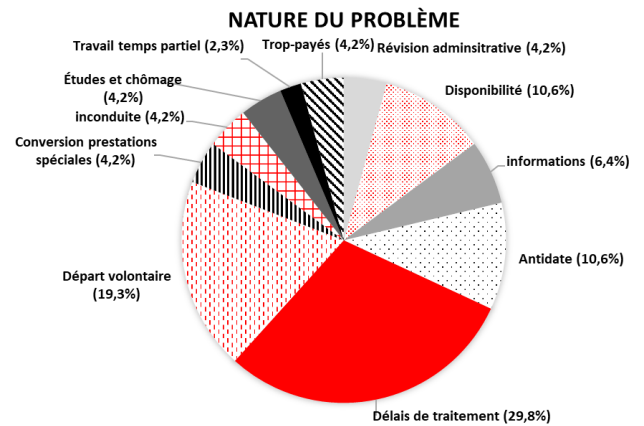
Par exemple, nous avons repris en force nos formations spécialisées pour les enseignant.es à statut précaire. Ainsi aux habituelles séances à l'*Alliance des professeures et professeurs de Montréal* au *Syndicat de l'enseignement de la région de Laval*, et au *Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins*, se sont ajoutées des séances par le biais des nouvelles technologies pour rejoindre des syndicats plus éloignés comme à Gatineau (SEO) et à Granby (SEHY).



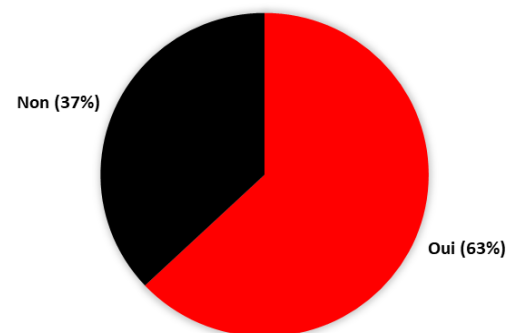
Certains syndicats où nous donnions des services individualisés au début de la pandémie ont recommencé à nous demander de former leurs délégué.es, notamment le *Syndicat des cols bleus regroupés de la Ville de Montréal*.

La force de l'équipe du MAC de Montréal réside dans le fait de pouvoir s'adapter aux besoins de l'auditoire : autant nous pouvons former des intervenant.es (au *CJE des Laurentides* et à *Perspectives jeunesse*) que rencontrer directement des participant.es de groupes en employabilité (*Opération Placement Jeunesse, Resto-Plateau*, etc.).

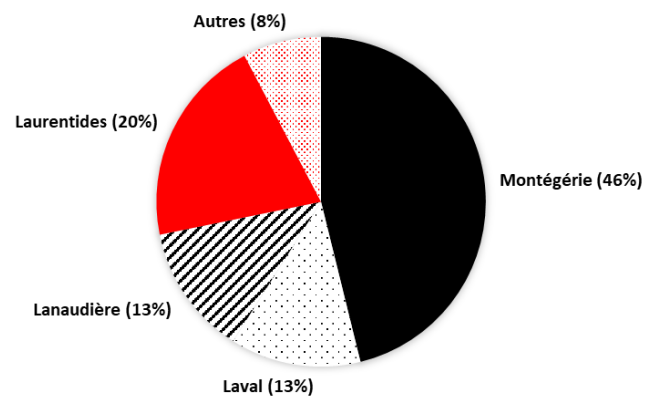
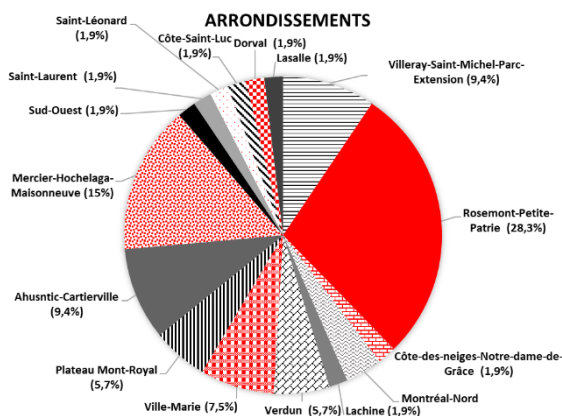
Nos ateliers servent aussi à former des agents multiplicateurs de l'information. Nous nous faisons donc un devoir de donner des ateliers spécifiques aux futur.es travailleur.ses sociaux.ales qui étudient au Cégep du Vieux-Montréal et à l'Université de Montréal.



DEMEUREZ-VOUS À MONTRÉAL ?



RÉGIONS ADMINISTRATIVES



3. Service par courriel

Le service par courriel est un autre moyen de nous contacter, très utile pour les gens vivant loin de Montréal ou qui ne peuvent se déplacer physiquement au MAC. La Loi étant déjà compliquée, la crise du coronavirus y a ajouté une couche de

complexité. En plus des citoyen.nes, des groupes communautaires et des syndicats, des employeurs, des intervenant.es en santé et des député.es nous ont écrit. Cette année, notre équipe a répondu à **762 demandes** reçues par courriel

4. Formation spécialisée sur la loi

Ces journées sont un lieu de formation pour nos militant.es, bénévoles et stagiaires. Nous avons développé une formation qui fait l'unanimité, tant dans le milieu syndical que communautaire. Malheureusement, cette formation

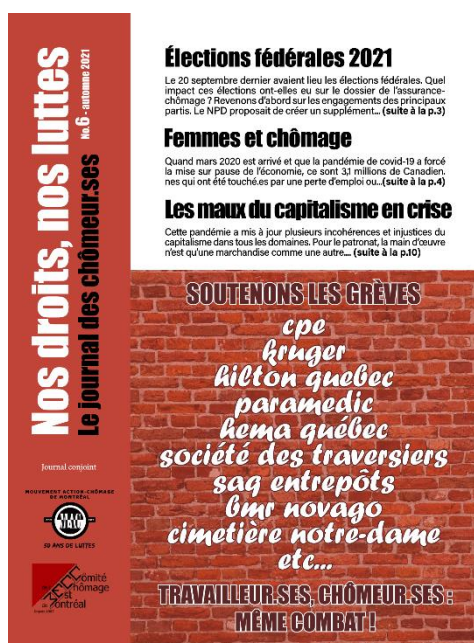
longue n'est pas adaptée pour la visioconférence, ce qui explique que nous n'avons pu la donner cette année. Nous comptons bien nous reprendre en 2022-2023 !

5. Guide des conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses

Comme à chaque année, nous avons imprimé et distribué un nombre impressionnant de nos guides, outil de vulgarisation incontournable et carte de visite du MAC depuis 1973. Cette année, changements législatifs obligent, nous avons mis le guide à jour et poursuivi nos efforts pour vulgariser encore mieux son contenu. Le guide a été envoyé à tous nos groupes membres et est disponible gratuitement sur le site web du MAC



6. Nos droits, nos luttes



La collaboration avec nos camarades du *Comité chômage de l'Est de Montréal* a continué cette année encore. Le numéro 6 de *Nos droits, nos luttes* est sorti en novembre 2021. On y trouvait notamment des articles sur la pénurie de main-d'œuvre, les élections fédérales et les luttes en cours.

Ce journal demeure l'un de nos principaux outils d'éducation populaire et nous permet de diffuser largement nos positions, revendications et analyses. *Nos droits, nos luttes* informe, sensibilise et permet aussi de faire le lien avec les partenaires du MAC, dans les milieux syndicaux, communautaires et militants.

7. Activités thématiques

Cette année, plusieurs activités d'éducation populaire ont été tenues :

- *Journée de réflexion du MAC sur la conjoncture politique et nos revendications pour un régime juste et universel*, 10 avril 2021
- *Journée de réflexion du MAC sur l'assurance-chômage et le travail autonome*, 6 mai 2021
- *PCU-PCRE, assurance-emploi: Il se passe quoi maintenant?* À deux maîtres, un balado informatif, 21 octobre 2021
- *Le MAC et les enjeux de l'assurance-chômage...en 7 minutes!* par Ripostes cogitées, 24 octobre 2021
- *Atelier sur les préjugés envers les chômeur.ses*, 27 octobre 2021
- *Ateliers sur les préjugés envers les chômeur.ses* à 4 groupes d'étudiant.es en Technique de travail social du Cégep du Vieux-Montréal, 26 au 29 octobre 2021
- *Histoire des luttes pour le droit à l'assurance-chômage*, conférence en ligne, 8 décembre 2021
- *Assurance-emploi, PCU, PCRE: recours et contestation*, À Deux Maîtres, un balado informatif, 10 février 2022

8. Célébration des 50 ans du MAC

L'année qui s'achève aura permis de terminer le travail d'archivage de l'organisme, entamé en 2018. Les vidéos (VHS) ont été numérisées, de même que les diapositives ! Plusieurs de ces documents ont été ajoutées à la section *Documentation* de notre site web. Les photos imprimées d'archives sont dorénavant regroupées et organisées par ordre chronologique.

L'an dernier, de mai 2020 à février 2021, le MAC a publié sur son site web le roman-feuilleton « Le MAC : 50 ans de luttes », à une fréquence d'un chapitre par mois. Le résultat est fascinant et jette un éclairage nouveau sur les réformes qui sont venues restreindre le droit à l'assurance-chômage au fil des années, mais aussi sur les mobilisations des chômeur.ses et la vie associative d'un organisme de défense des sans-emploi, avec toute ce que cela implique de débats idéologiques sur la place du service individuel et de la défense collective des droits.

Le fruit de ce travail a permis au MAC de donner la conférence *Histoire des luttes pour le droit à l'assurance-chômage de 1970 à aujourd'hui* par visioconférence le 8 décembre 2021. Une trentaine de personnes étaient présentes et la conférence est depuis disponible en ligne sur la chaîne *Youtube* du MAC. Finalement, le MAC publiera son roman-feuilleton sous forme de livre à l'automne 2022 ! Une belle façon de célébrer notre histoire et de la partager avec le plus grand nombre. On vous tient au courant pour le lancement !



ANALYSE, ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE

L'autonomie et l'indépendance sont les piliers sur lesquels repose l'action du MAC. Il va de soi que notre action politique est non partisane et s'appuie sur notre propre analyse. Nos interventions ont pour but d'amener la population visée à s'impliquer dans une démarche de transformation sociale. Ainsi, dans le cadre de nos activités, nous devons garder à l'esprit que le but premier n'est pas la défense d'un individu pris isolément, mais bien une défense collective, celle-ci devant

mener à une action collective de ces individus et parfois même, de communautés plus larges.

Nous incitons donc nos membres et, plus largement, la population à s'approprier les enjeux en matière de chômage pour qu'ils et elles puissent s'engager dans des luttes et des actions collectives. Ce travail se fait également en étroite collaboration avec nos différents partenaires.

ANALYSE

1. Site web et réseaux sociaux



Le site Internet offre une vitrine de ce que le MAC produit autant au niveau juridique que communautaire. On y retrouve nos actualités, des informations pratiques concernant la Loi, l'administration de *Service Canada*, des liens et, bien entendu, nos horaires et coordonnées. Nous avons cette

année poursuivi son amélioration, avec une section *Documentation* toujours plus étoffée.

Nous restons à l'affût des nouvelles locales, québécoises, canadiennes et mondiales concernant l'assurance-chômage et le monde du travail. Nous les partageons sur notre site web et les réseaux sociaux. Avec la pandémie, la page Facebook du MAC nous a permis de rester en contact avec nos membres et de répondre directement à des questions individuelles.

2. Textes d'analyse

Le MAC a une longue tradition d'analyse critique sur l'actualité de

l'assurance-chômage. Voici les textes d'analyse publiés cette année :

- *Surprise l'assurance-chômage est brisée !*, La Grogne, printemps 2021

- *Nouveautés à l'assurance-chômage 2021-2022*, document de synthèse, septembre 2021
- *Proposition de réforme de l'assurance-emploi au Canada*, publication de l'*Institut de recherche et d'informations socioéconomiques* (IRIS) commandée par le MASSE, octobre 2021
- *Maternité, chômage et discrimination*, MZine – Bulletin d'information du Groupe Maman, vol. 21, no. 1, 2021
- *Les étudiant.es et le chômage : Service Canada demande à des milliers d'étudiant.es de rembourser*, article de *Nos droits, nos luttes* diffusé sur Facebook, 30 novembre 2021
- *Femmes et chômage : retour à la case départ après les gains faits durant la pandémie ?*, article de *Nos droits, nos luttes* diffusé sur Facebook, 1^{er} décembre 2021
- *Les maux du capitalisme en crise : Après la rareté du papier de toilette, la pénurie de main d'œuvre !*, article de *Nos droits, nos luttes* diffusé sur Facebook, 2 décembre 2021
- *L'heure des pétitions est passée : Les sans-travail et la protestation au Québec durant l'entre-deux-guerres*, article de *Nos droits, nos luttes* diffusé sur Facebook, 8 décembre 2021

ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE

MATERNITÉ, CHÔMAGE ET DISCRIMINATION



CONTESTATION CONSTITUTIONNELLE



L'assurance-chômage, telle que modifiée par le budget Freeland du 19 avril 2021, est plus accessible, mais pas nécessairement plus généreuse pour les chômeur.ses.

Le seuil d'admissibilité universel de 420 heures, sans faire référence au taux de chômage dans la région du prestataire, est en droite ligne avec nos revendications. Toutefois, la durée des prestations entre 14 et 45 semaines, elle, dépend du taux de chômage régional et du nombre d'heures de travail. Le taux de prestation est revenu

à un maigre 55% de la rémunération hebdomadaire.

Une nouvelle fois, le gouvernement a manqué l'occasion de combattre les inégalités subies par les femmes au sein du régime, notamment l'accès aux prestations régulières pour celles qui tombent en chômage durant un congé de maternité et une norme hybride d'admissibilité basée aussi sur les semaines de travail plutôt que les heures, afin de protéger équitablement les travailleur.ses à temps partiel.

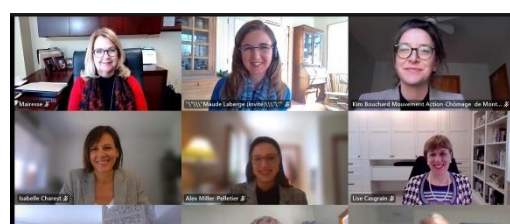
Par ailleurs, le 10 janvier 2022, après 4 ans de travail acharné, la division générale du Tribunal de la sécurité sociale a déclaré que les dispositions de la *Loi sur l'assurance-emploi* qui limitent le droit des mères à recevoir des prestations régulières lorsqu'elles perdent leur emploi pendant ou suite à un congé de maternité constituent de la discrimination basée sur le sexe !

Cela a été l'occasion pour plusieurs organismes syndicaux, féministes et communautaires d'unir leurs voix afin de demander au premier ministre Trudeau de modifier immédiatement la *Loi sur l'assurance-emploi* de manière à ce que toutes les travailleuses aient droit à une protection en cas de chômage, indépendamment de toute absence au marché du travail liée à la grossesse, à la maternité et aux responsabilités familiales, comme le veut la revendication portée depuis longtemps par le MAC.

Le MAC a travaillé avec le *Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec*, le *Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)* et le *Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)* et avec les intervenantes syndicales à la condition féminine (CSD, CSQ, CSN, FTQ, FIQ, APTS, FAE, SFPQ et SPGQ) afin de rédiger et diffuser différents communiqués, lettre ouverte et articles liés à ce dossier. L'annonce de la Commission de l'assurance-emploi de porter le dossier en appel, fût

l'occasion pour le NPD et le Bloc Québécois de demander officiellement au gouvernement de retirer son appel.

Dans le budget 2021, le gouvernement s'est engagé à consulter la population canadienne, les employeurs, les syndicats, les groupes de défense et d'autres intervenant.es sur la réforme du régime d'assurance-chômage. Le MAC compte bien intervenir et suivra de près les consultations.



Les finalistes du prix Égalité-Thérèse-Casgrain rencontrent la ministre de la Condition féminine

En 2021-2022, le MAC a été très actif sur plusieurs fronts. Nous vous présentons maintenant les principales concertations sur lesquelles le MAC s'est investi, de même que nos interventions médiatiques, les appuis donnés et les événements publics auxquels nous avons participé.

1. Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)

Le MASSE demeure toujours un lieu privilégié de réflexion et d'organisation afin de poursuivre nos objectifs de défense collective des droits, par l'action politique non partisane et la mobilisation sociale. Cette année, le MASSE a accueilli et intégré dans son équipe une nouvelle personne responsable à la coordination, entrée en poste le 3 mai 2021.

Comité de coordination

Compte tenu de son expertise et des ressources dont il dispose, le MAC a un rôle important à jouer pour soutenir et renforcer notre regroupement national. Un membre de l'équipe de travail siège donc à la présidence du comité de coordination du MASSE.



Action pour dénoncer les délais devant Service Canada, 1^{er} mars 2022

Comité d'action

Le comité d'action du MASSE s'est réuni à trois reprises cette année en plus de se subdiviser en sous-comités en fonction des différentes actions en cours, à savoir : un sous-comité de révision de la recherche menée par l'IRIS, un sous-comité supervisant la réalisation de la publicité radio nationale, un sous-comité supervisant la campagne de lettres et d'appels et un sous-comité d'analyse du budget fédéral 2022-2023.

Campagne « Améliorer notre sort, c'est vital. Une réforme de l'assurance-chômage s'impose »

Dans le cadre de cette campagne le MASSE a élaboré un atelier critique d'éducation populaire afin de combattre les préjugés envers les sans-emploi et a conçu le *Petit guide d'autodéfense contre les préjugés*. L'atelier a pour objectif de permettre de se réapproprier son expérience du chômage, de développer des outils pour questionner les préjugés et de se mobiliser politiquement.

Le MAC a offert cet atelier en ligne le 27 octobre 2021 dans le cadre de la semaine nationale des chômeurs et chômeuses

Semaine nationale des chômeur.ses

Le MASSE a souligné la semaine nationale des chômeur.ses par la rédaction d'un billet sur l'origine de la semaine et par la tenue d'une conférence visant à communiquer les résultats de la recherche menée par l'IRIS et rendue publique le 22 octobre 2021. 23 personnes ont assisté à la rencontre, dont Guillaume Hébert, chercheur à l'IRIS.

Réflexion et échanges

Au cours de l'année 2021-2022, le MASSE a multiplié les rencontres de réflexion portant sur ses revendications et les rencontres d'échanges sur des sujets d'actualité, afin de favoriser le partage d'informations entre les groupes qui désirent mieux s'outiller dans le service individuel.

- Prestations maladies, 10 mai 2021



- Travail autonome et assurance-chômage, 12 octobre 2021
- Travailleur.ses aux études et l'assurance-chômage, 7 décembre 2021
- Politique de vaccination obligatoire et l'accès aux prestations de chômage, 25 janvier 2022
- Délais de traitement et fraude, 9 février 2022
- Tribunal de la sécurité sociale, 3 mai 2022

Le MASSE a réalisé un dossier sur les discriminations vécues par les travailleur.ses aux études, document qui a été partagé à une quinzaine d'associations étudiantes québécoises en vue d'une éventuelle sortie commune sur le sujet.

Mobilisation

Le MASSE a dû, pour une deuxième année consécutive, trouver une manière de mobiliser ses membres et la population dans un contexte de confinement peu favorable à une mobilisation élargie.

Campagne d'appels

Afin de mettre un maximum de pression sur le gouvernement fédéral, le MASSE a convié ses groupes

membres à une campagne d'appels afin de rappeler aux député.es du caucus libéral que la réforme de l'assurance-chômage doit être accessible, juste, universelle et non discriminatoire pour les chômeur.ses.

Campagne de lettres

Afin d'inviter la population à se mobiliser les mêmes journées que ses membres, le MASSE a créé, sur son site Internet, un formulaire d'envoi automatique de son argumentaire à la ministre Qualtrough et aux membres du caucus libéral. Ayant réalisé une capsule interactive sur les réseaux sociaux pour inviter la population à participer à l'action, ainsi qu'une bannière pour souligner l'occasion, il semble que la campagne soit un succès, puisqu'à ce jour, près de 200 lettres ont été envoyées à 23 membres du caucus libéral, incluant la ministre Qualtrough, pour un total de 1188 vues.

Fraude et délais de traitement

Afin de dénoncer les délais de traitement à l'assurance-emploi, le 1^{er} mars 2022 fût une journée nationale d'actions menées par les groupes membres du MASSE.

2. Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP)

La TROVEP de Montréal est un regroupement régional intersectoriel de groupes communautaires qui trouvent essentiel de soutenir des luttes pour la défense des droits sociaux dans





une perspective de solidarité et d'éducation populaire autonome.

Elle permet au MAC d'être en contact avec des groupes communautaires de Montréal et d'avoir une représentation auprès des instances politiques montréalaises, de même que des directions régionales des divers mouvements sociaux. Pour une deuxième année, le MAC de Montréal a assuré la présidence au comité de coordination de la TROVEP.

Cette année, la TROVEP s'est mobilisé sur la fin du paiement en argent comptant dans le métro. Elle a aussi coordonné plusieurs mobilisations sur la justice sociale et climatique, en plus d'alimenter ses membres sur les enjeux d'éducation populaire et de lutte à la pauvreté, notamment avec la tenue au printemps de la traditionnelle l'assemblée conjoncture.

La TROVEP joue aussi un rôle important au sein du *Front régional d'action communautaire autonome* (FRACA Montréal), qui milite pour la reconnaissance et l'autonomie des groupes communautaires et pour un meilleur filet social.

Mouvement pour un transport public abordable (MTPA)

Cette année encore, la TROVEP a coordonné le comité de suivi du Mouvement pour un transport abordable (MTPA), qui continue de militer pour un tarif social du transport en commun pour les personnes à faible revenu.

Le 8 juin, le MTPA organisait un rassemblement au CÉDA sous le thème *Retour vers le futur*. Les participant.es ont pu signer une déclaration pour exiger de Valérie Plante et Denis Coderre, candidat.es à la mairie de Montréal, un renouvellement de leur engagement à mettre en place une tarification sociale.



Toujours en vue des élections municipales, un 2^e rassemblement a eu lieu le 3 novembre à la Place Vauquelin. L'action éclair *Le tarif social, une promesse qui va vous hanter!* dénonçait l'inaction des administrations de la Ville de Montréal qui, depuis 2013, promettent un tarif social dans le transport en commun pour les personnes à faible revenu. La campagne *Le tarif social, une promesse qui va vous hanter!* a fait suite à l'action. Une quinzaine de groupe ont participé et fait parvenir des cartes de félicitations aux nouveaux.elles élu.es.

3. Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie

Le MAC continue de s'impliquer activement dans la *Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie*. Cette année, beaucoup d'énergie a été mise sur la production du journal de quartier *La Grogne*. Imprimé en format tabloïd et contenant 16 pages de contenu purement communautaire, ce journal papier a été distribué en juin 2021 par Postes Canada à quelques 31 000 adresses du quartier de la Petite Patrie. Il s'agit donc d'un bel outil d'éducation populaire qui nous permet de rejoindre les personnes plus vulnérables de notre quartier, notamment celles qui ne peuvent s'informer par le web. Cette initiative sera répétée à l'automne 2022.



Fidèle à la tradition, la Coalition a organisé une assemblée électorale dans le cadre des élections municipales, où les citoyen.nes du quartier ont pu échanger et questionner les candidat.es aux postes de maire d'arrondissement et de conseiller.ères. Le débat a eu lieu le 29 octobre à l'Église St-Édouard.

Aussi, la Coalition a continué à répondre aux appels à la mobilisation du *Front régional d'action communautaire autonome* (FRACA) qui mobilise les groupes sur les questions de l'autonomie, de la reconnaissance et du financement du milieu communautaire et sur le renforcement du filet social. Plusieurs groupes du quartier ont ainsi participé aux manifestations montréalaises *Coup de sifflet pour la CAQ* (25 octobre 2021) et *Promesses brisées : communautaire fermé* (22 février 2022).

organisée, suivie d'un rassemblement avec prises de parole au métro Beaubien. Une immense bannière a aussi été affichée en février 2022 sur le *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie* pour marquer le coup !

À noter que le MAC a également participé à la marche et aux activités d'éducation populaire en plein air *Notre ville, nos droits : faisons entendre notre voix !* menées par le FRACA dans le cadre des élections municipales.

Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP)

Finalement, le MAC à travers la Coalition, mais aussi à titre individuel, a poursuivi son implication au sein du *Regroupement des tables de concertation de la Petite-Patrie* (RTCPP), en participant à sa vie associative et en se mobilisant pour le secteur Bellechasse.

À ces deux occasions, une manifestation de quartier a été

4. Front de défense des non-syndiqué.es (FDNS)

Comme son nom l'indique, ce regroupement vis à défendre les intérêts des non-syndiqué.es. Salaire minimum, conditions de travail, incluant celles des immigrant.es souvent exploité.es, et partage d'informations sont le socle du FDNS.

Cette année, le FDNS a joint ses efforts à ceux des centrales syndicales, du *Centre des travailleur.ses immigrant.es* et du *Collectif pour un Québec sans pauvreté* afin de lancer la campagne *Minimum 18\$*. Cette campagne actualise la revendication sur le salaire minimum, qui était à 15\$ depuis plusieurs années.

Mauvaise nouvelle, le FDNS a perdu son pivot central en la personne de Mélanie Gauvin, qui a quitté l'équipe d'*Au bas de l'échelle*. Nous en profitons pour remercier Mélanie pour son travail admirable au sein du groupe.

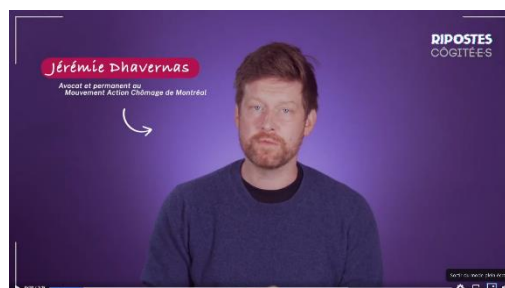
Lancement de la campagne 18\$, 7 décembre 2021



5. Interventions médiatiques

- *Budget 2021-2022 : un sursis pour les sans-emploi*, communiqué de presse du MASSE, 19 avril 2021
- *L'assurance-emploi plus accessible, mais pas nécessairement plus généreuse*, La Presse, 20 avril 2021
- *La réforme de l'assurance-chômage déjà remise aux calendes grecques ?* billet du MAC de Montréal, 10 mai 2021
- *La réforme de l'assurance-chômage : aux grands maux, les petits pansements*, communiqué de presse du MASSE, 11 mai 2021
- *L'heure n'est plus aux consultations, ni aux bonnes intentions, mais à l'action*, communiqué de presse du MASSE, 22 juin 2021
- *Des élections fédérales à saveur de relance économique*, communiqué de presse du MASSE, 19 août 2021
- *Manifestation syndicale pour la fête du travail 2021*, communiqué de presse du MAC, 3 septembre 2021
- *Fête du Travail : des organisations syndicales et communautaires manifestent à Montréal*, Radio-Canada, 6 septembre 2021
- *Manifestation syndicale pour la fête du Travail à Montréal*, Journal de Montréal, 6 septembre 2021
- *Manifestation de syndicats pour les droits des travailleurs*, La Presse, 6 septembre 2021
- *Fête du Travail: des organisations syndicales manifestent contre les inégalités sociales*, Le Devoir, 7 septembre 2021
- Entrevue de fond sur l'assurance-chômage à l'émission *Labour Radio* sur CKUT (90.3 FM), 19 septembre 2021
- *Élections fédérales 2021 et assurance-chômage : le temps du rafistolage est révolu*, billet du MAC de Montréal, 20 septembre 2021

- *Les vœux pieux ne suffisent plus : l'ass.-chômage doit s'adapter à la réalité de tous.les travailleur.ses*, communiqué de presse du MASSE, 21 septembre 2021
- *Déclaration commune pour une tarification sociale du transport en commun dans les municipalités et les régions du Québec*, 6 octobre 2021
- *Discours du trône : et la réforme ?*, communiqué de presse du MASSE, 2 novembre 2021
- *Service Canada : les chômeur.ses placés dans l'attente et l'insécurité*, communiqué de presse du MASSE, 16 décembre 2021
- *Victoire importante pour les mères privées de protection en cas de chômage !* communiqué de presse du MAC de Montréal, 12 janvier 2022
- *Femmes au chômage: une coalition demande de revoir la Loi sur l'assurance-emploi*, Journal de Montréal, 12 janvier 2022
- *Victoire pour des travailleuses en congé de maternité qui perdent leur emploi*, article de La Presse Canadienne paru dans La Presse, Les Affaires, Ici Radio-Canada, Québec Nouvelles et The Gazette, 12 janvier 2022
- *Mères et assurance-emploi : « C'est vraiment une grande victoire » – Émilie Bellemare*, Le Manic, 13 janvier 2022
- *Le Bloc demande un meilleur traitement pour les prestataires de l'assurance-emploi*, Le Quotidien, 13 janvier 2022
- *Une réforme immédiate du régime de l'assurance-emploi réclamée par le Bloc*, La Voix de l'Est, 15 janvier 2022
- *La réforme doit aller en profondeur*, Journal Le Soir, 16 janvier 2022
- *Assurance-emploi discriminatoire: un jugement qui aide une mère de Saguenay*, TVA Nouvelles, 17 janvier 2022
- *Victoire pour des femmes en congé de maternité*, Ici Radio-Canada, entrevue radio à Bonjour la Côte, 17 janvier 2022
- *Une importante victoire de six femmes contre le régime d'assurance-emploi*, Ici Radio-Canada-Saguenay Lac St-Jean, 17 janvier 2022
- *Dispositions sexistes de la loi sur l'assurance-emploi : que fait le gouvernement « féministe » de Justin Trudeau ?*, lettre ouverte publiée dans La Presse, 11 février 2022
- *Travailleuses en congé de maternité et droit à l'assurance-emploi: demande d'appel*, La Presse canadienne, 23 février 2022
- *Les délais explosent, la précarité des chômeur.ses aussi!*, communiqué de presse du MAC de Montréal et du CCEM, 1^{er} mars 2022
- *Longs délais pour l'assurance-emploi: prestataires sévèrement touchés*, Journal le Métro, 1^{er} mars 2022
- *Attente record chez Service Canada*, Entrevue radio à 107.7 Estrie, Midi actualité, 1^{er} mars 2022
- *Le combat des mères pour faire changer la loi sur l'assurance-emploi*, Le Devoir, 5 mars 2022
- *Montreal mom fights for the EI benefits she never received: 'it's time things change'*, Global News, 9 mars 2022



6. Appuis

Voici une liste des appuis officiels que le MAC de Montréal a donnés à divers organismes et campagnes en 2021-2022 :

- Co-signature de la lettre *Discrimination dans l'accès aux services de garde depuis 2018 : c'est assez !* du Comité accès garderie
- Co-signature de la lettre *La discrimination des travailleuses domestiques est maintenue* de l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés et malades (UTTAM) et du Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
- Appui à la campagne du InterCEP *Ça coûte pas cher et ça change le monde*
- Appui à la *Campagne d'appui pour l'indemnisation des personnes âgées à faible revenu* via l'appui à la lettre ouverte publiée par le Projet Genève
- Appui à l'Organisation Populaire des Droits Sociaux (OPDS) dans sa démarche pour recevoir une subvention comme groupe à portée nationale du SACAIS
- Appui à l'OPDS dans sa démarche pour recevoir une subvention du *Programme Accès-Justice* pour la tenue de formations en ligne
- Appui à l'appel au projet *Pour des communautés résilientes post-COVID* du Comité Logement de la Petite-Patrie
- Co-signature de la déclaration *Salaires minimum – Il faut un minimum de 18\$ l'heure pour sortir de la pauvreté* publiée le 7 octobre 2021
- Co-signature du *Pacte pour un 1^{er} mai solidaire*
- Appui à la campagne *Les loyers explosent, un contrôle s'impose*, organisée par le Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ)

7. Événements publics



- Assemblée conjoncture de la TROVEP de Montréal, 8 avril 2021
- Manifestation du SITT - IWW Montréal pour la Journée internationale des travailleur.se.s, 1^{er} mai 2021
- Manifestation syndicale du 1^{er} mai à Montréal, 1^{er} mai 2021
- Webinaire *Migrations précaires : enjeux structurels et de droits humains*, d'Amnistie internationale et la CSN, 4 mai 2021
- Rassemblement contre le projet de loi 59 (CSST), 11 mai 2021

- Assemblée générale annuelle de la TROVEP de Montréal, 3 juin 2021
- Rassemblement *La tarification sociale : retour vers le futur ?* du MTPA, 8 juin 2021
- Assemblée générale annuelle du CCEM, 8 juin 2021
- Atelier *L'aide sociale comment ça marche ?* de l'OPDS, 15 juin 2021
- Atelier *Les angles morts de l'assurance-chômage*, du Mouvement A.R.T et Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE), 19 juillet 2021
- Lancement du MZine 2021 du Groupe Maman, 31 août 2021
- Manifestation syndicale pour la Fête du travail, en concertation avec plusieurs groupes et syndicats, 6 septembre 2021
- Débat électoral municipal de quartier, de la Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie, 10 septembre 2021
- Action régionale de la *Marche mondiale des femmes*, 17 octobre 2021
- Rassemblement *Notre ville, nos droits*, 29 septembre 2021
- Manifestation *Coup de sifflet pour la CAQ*, 25 octobre 2021
- Action éclair du MTPA interpellant les candidat.es à la mairie de Montréal, 3 novembre 2021
- Rassemblement *Une Bellechasse gardée pour le bien commun*, 4 novembre 2021
- Formation sur l'éducation populaire autonome donné par le Centre de participation, ressourcement et formation (CPRF), 11 novembre 2021
- Panel sur la lutte à la pauvreté du MÉPACQ, 16 novembre 2021
- Webinaire sur le racisme systémique et la discrimination dans nos milieux de travail du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, 13 janvier 2022
- Webinaire *Des gig workers au télétravail-la réglementation du temps de travail à l'ère COVID et au-delà*, 26 janvier 2022
- Webinaire *L'avenir du travail: de précarité à sécurité*, du Conseil consultatif national sur la pauvreté, 7 février 2022
- Manifestation *Promesses brisées : communautaire fermé*, 22 février 2022
- Rassemblement contre les délais au Centre Service Canada Guy-Favreau, 1^{er} mars 2022
- Rassemblement dans La Petite-Patrie *L'avenir est féministe*, 8 mars 2022



Conception de bannière pour le Centre social et communautaire de La Petite-Patrie, février 2022

REPRÉSENTATION

Les activités de représentation du MAC de Montréal s'articulent autour de trois axes principaux. Le premier est la représentation auprès des élu.es au Parlement fédéral afin de leur faire connaître nos revendications.

Nous faisons aussi des représentations auprès de l'appareil gouvernemental lui-même. Nous avons comme objectif

de sensibiliser l'administration publique responsable de l'assurance-chômage aux réalités que vivent les sans-emploi.

Le dernier axe désigne la défense individuelle de prestataires auprès des instances de contestation de décisions, soit la révision administrative et le Tribunal de la sécurité sociale (TSS).

1. Représentation auprès des élu.es

Ministre Emploi, Développement de la main-d'œuvre

Le 28 octobre 2021, par l'intermédiaire du MASSE, nous avons rencontré la députée fédérale d'Hochelaga, Soraya Martinez-Ferrada, pour lui présenter nos revendications. Dans le cadre de cette rencontre, nous avons également sollicité un entretien avec la ministre responsable de l'assurance-chômage.

Les démarches de la députée ont porté fruit et le 7 mars 2022, nous avons rencontré l'adjoint de la ministre Carla Qualtrough. Puis, le 6 avril 2022, nous avons eu une rencontre officielle avec la ministre.

Rencontres avec les porte-paroles d'opposition en assurance-chômage

Au moment où la division générale du Tribunal de la sécurité sociale a déclaré que les dispositions de la *Loi sur l'assurance-emploi* qui limitent le droit des mères à recevoir des prestations régulières lorsqu'elles perdent leur emploi pendant ou suite à un congé de maternité constituent de la discrimination basée sur le sexe, nous avons été contacté par le Bloc québécois et le NPD, qui nous ont informé avoir demandé officiellement au gouvernement de modifier immédiatement la Loi et de retirer son appel dans notre dossier.

- Rencontre avec Daniel Blaikie du NPD, 11 février 2022,
- Rencontre avec Amine Karkach gestionnaire des enjeux-Services au caucus du NPD, pour discuter des interventions de la députée Bonita Zarrillo lors de la séance d'information sur les lettres de mandat des ministres par le comité HUMA, 22 mars 2022.



La ministre de l'assurance-chômage, Carla Qualtrough

2. Représentation auprès de l'administration

Enquêtes ministérielles (E.M.)

Une enquête ministérielle consiste surtout à obtenir de l'information de la part de la *Commission*. Il peut s'agir d'un dossier concernant un.e prestataire ou de clarifier un point de droit ou une question sur la machine bureaucratique et administrative de la *Commission*. On peut aussi ouvrir un dossier E.M. pour faire un suivi concernant un prestataire sans nécessairement communiquer avec la *Commission*.

Ce sont les agent.es de l'*Unité des demandes régionales* (UDR) qui répondent à nos requêtes. Nous

entretenons toujours de bons rapports avec ces agent.es qui, plusieurs fois par semaine, se révèlent être très utiles pour éclaircir un point de droit ou une technicalité administrative. Nous arrivons souvent à régler des problèmes sans passer par la révision administrative.

Cette année, nous avons été en contact constant avec ce groupe d'agent.es. Ils et elles nous ont donné un immense coup de main et nous les en remercions vivement. Cette année, nous avons ouvert **98 dossiers**.

Service Canada

Le *Cabinet du sous-ministre adjoint* (CSMA) est la plus haute autorité étatique en matière d'assurance-chômage pour la province de Québec. Exceptionnellement cette année, nous avons eu très peu de contact avec cette section de l'administration.

C'est au niveau des agentes de l'UDR et du Commissaire aux travailleur.ses que nous avons trouvé les interlocuteurs les plus importants et utiles.



Comité consultatif sur les appels en assurance-chômage

Le comité consultatif est une initiative du Tribunal de la sécurité sociale visant à offrir une tribune régulière aux parties prenantes pour leur permettre de fournir de la rétroaction sur la façon dont le Tribunal traite les appels en matière d'assurance-chômage.

- Mises à jour sur le TSS, service d'accompagnement et refonte du site web, 14 avril 2021
- *Règles et modifications législatives*, Rapport de l'Université de Windsor et de l'Université Laval sur le service d'accompagnement, Collecte de

données démographiques pour appuyer l'ACS+, 7 juillet 2021 :

- Mise à jour des données administrative du TSS et discussion

sur nouveau site web en place, 5 novembre 2021

Commissaire aux travailleur.ses

Tout au long de l'année, nous sommes en contact avec le Commissaire, qui peut souvent répondre à nos questions d'ordre politique et est à l'écoute de nos observations et commentaires sur divers sujets. Il peut aussi investiguer lorsque des prestataires se retrouvent

coincé.es dans les méandres du système.

- Rencontre post-budget, 3 juin 2021
- Réunion d'information sur l'assurance-emploi, 22 septembre 2021

3. Représentations en révision administrative et au TSS

Nous avons cette année ouvert **52 dossiers** au total.

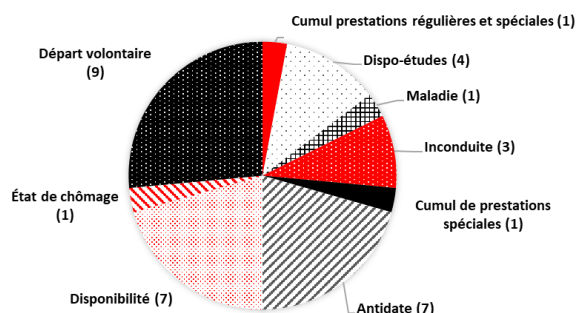
Des 37 dossiers en révision administrative, nous en avons gagnés 26 et perdus 11.

Pour ce qui est de nos 12 dossiers devant la division générale du TSS, nous avons gagné 10 dossiers et en avons perdu 2.

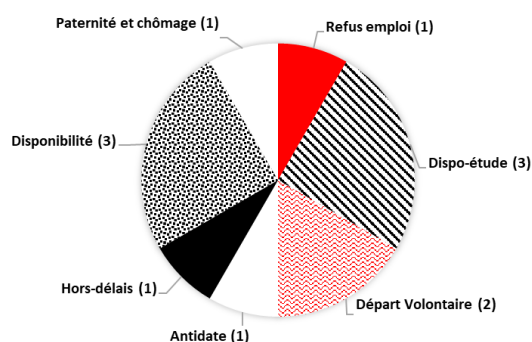
Devant la division d'appel, nous avons ouvert 3 dossiers. Nous avons eu gain de cause dans 2 de ceux-ci et sommes en attente d'une audience pour le troisième dossier.

Le MAC de Montréal est sans conteste l'expert de la question de la disponibilité et des études à temps plein. Cette année, une dizaine de dossiers concernait cette question spécifique.

NATURE DES RÉVISION ADMINISTRATIVE



NATURE DES DOSSIERS AU TSS





Tous les cas ou presque sont négatifs en révision administrative, mais renversés devant le TSS. Cette situation pénalise injustement les prestataires non-représentés.es par un groupe de défense des droits. Ainsi, nous travaillons d'arrache-pied afin que la Commission de l'assurance-emploi cesse de s'acharner sur les étudiant.es disponibles à temps partiel. À cet effet, nous avons fait nos représentations auprès du Commissaire aux travailleur.ses et de la Ministre Qualtrough, ainsi que devant les hauts fonctionnaires du ministère de l'Emploi et du Développement social Canada.

Exceptionnellement, à la demande du Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie, dont l'avocate s'est désistée du dossier, nous avons accepté de représenter un prestataire dans un dossier en appel devant la Cour d'appel fédérale. Cette affaire soulevait pour la première fois la question de l'arrimage de la *Loi sur l'assurance parentale* avec la *Loi sur l'assurance-emploi*. Comme on peut le voir dans le graphique ci-contre, la majorité des dossiers sont toujours constitués des départs volontaires et des inconduites. Cette année, on observe une hausse de dossiers portant sur la disponibilité et la recherche d'emploi des prestataires.

Contestation constitutionnelle

C'est avec beaucoup de fébrilité que le MAC de Montréal et ses alliés.es ont accueilli la décision rendue par le Tribunal de la sécurité sociale du Canada à l'effet que certaines dispositions de la *Loi sur l'assurance-emploi* sont sexistes.

Dans sa décision, le Tribunal met de l'avant l'importance de l'égalité dans notre société et reconnaît pleinement

que les femmes s'appauvrissent en assumant de façon disproportionnée les responsabilités familiales.

La décision est claire et reconnaît que : « parce qu'elles sont des femmes qui ont eu une grossesse, elles ne peuvent pas obtenir les avantages des autres assurés ». De plus, « [s]i une femme perd son emploi pendant son congé de maternité et parental, elle n'a plus de protection. Elle doit donc se fier à ses économies ou au revenu de son conjoint. Cela maintient les femmes dans la pauvreté et dans un lien de dépendance. C'est considérer les revenus des femmes comme un salaire d'appoint qui ne mérite pas la même protection. »

En janvier dernier, la Ministre Qualtrough a reconnu que le régime, conçu il y a plusieurs décennies, créait des iniquités pour les nouvelles mères et a déclaré publiquement : « [j]e désire ardemment m'y attaquer. Je ne sais pas encore comment on va l'aborder ni dans quel ordre on va régler tout cela, mais j'y travaille. C'est ma principale préoccupation. »

Malgré cette ouverture du côté du gouvernement, la Commission de l'assurance-emploi a porté en appel la décision du Tribunal. L'audience est déjà prévue pour le 15 décembre 2022. Lutte toujours !

Soulignons l'apport de Mes Jessica Lelièvre et Mathieu Charest-Beaudry de chez Trudel, Johnston & Lespérance,

NOS BONS COUPS

Voici quelques extraits de décisions remportées par le MAC devant le Tribunal de la sécurité sociale.

« Je tiens à préciser que le fait de ne pas avoir de permis de travail pendant une période tient plutôt à démontrer de la non-disponibilité d'un prestataire plutôt qu'un départ volontaire. »

Décision favorable annulant une exclusion à cause d'un départ volontaire. Ne plus pouvoir travailler car son permis de travail est échu n'équivaut pas à un départ volontaire qui enlève tout droit aux prestations.

« Enfin, comme le prestataire le fait remarquer, je me questionne à savoir pourquoi la Commission met un prestataire dans une situation précaire. Le prestataire a rempli à deux reprises le questionnaire sur sa formation (août et novembre 2020). Il indique avoir parlé avec la Commission concernant les stages effectués en mai 2021. Pourtant, ce n'est qu'en septembre 2021 que la Commission a rendu une décision concernant la formation du prestataire.. (..) Le prestataire se retrouvait avec un trop payé de plus de 12 000\$ à rembourser. »

Décision favorable annulant une inadmissibilité pour non-disponibilité à cause d'études à temps plein. Le chômeur toujours déclaré ces études et vérifier son admissibilité à de multiples reprises auprès de Service Canada. 9 mois après le début des études on lui demande subitement de rembourser 12 000\$ de prestations !

qui agissent à titre *pro bono* dans ce dossier. Il s'agit d'alliés très précieux !

« Or, la pandémie est une situation exceptionnelle tout comme la fermeture forcée des commerces, repoussée à plusieurs reprises dans le domaine de la restauration. (...) De plus, la Commission confirme que n'eut été la pandémie, la prestataire aurait continué à travailler, et ce, malgré ses études. »

Décision favorable annulant une inadmissibilité pour non-disponibilité à cause d'études à temps plein. La prestataire était en chômage à cause de la fermeture de son employeur, un resto-bar, durant la pandémie.

« L'appelant a fait ce qu'il pouvait, il a informé le coordonnateur que les mesures sanitaires n'étaient pas respectées sur les lieux du travail et il a demandé des quarts de travail supplémentaires. Mais aucune de ses démarches n'aurait permis de trouver une autre solution. Devant la forte exposition de l'appelant au virus du Covid-19, le coordonnateur n'a que, pour toute mesure, suggéré à l'appelant de faire un test. »

Décision favorable justifiant un départ volontaire parce que le milieu de travail n'était pas sécuritaire pour la santé du travailleur.

« Même si la Commission fait valoir qu'il est « peu crédible », selon elle, de penser qu'un de ses agents dise à un prestataire d'attendre avant de présenter sa demande, j'estime qu'il est plausible qu'une telle situation se soit produite.

Je considère comme plausible qu'un agent ou une agente de la Commission ait pu donner des renseignements incomplets ou imprécis à l'appelant au sujet de sa demande de prestations.

La Cour nous informe que l'existence d'un motif valable peut être démontrée si le retard du prestataire découle de renseignements inexacts que lui a communiqués la Commission et qu'il n'est pas attribuable au prestataire. »

Décision favorable excusant un retard de 22 mois.

« Ainsi, parce qu'elles sont des femmes qui ont eu une grossesse, elles ne peuvent pas obtenir les avantages des autres assurés qui peuvent prolonger la période de référence et la période de prestations. De plus, elles atteignent le nombre de 50 semaines dans la plupart des cas. Par conséquent, elles sont exclues du régime si elles perdent leur emploi.

Selon le témoignage des appelantes, le fait de ne pas pouvoir obtenir des prestations régulières les maintient dans un lien de dépendance et de précarité. Certaines ont emprunté de l'argent, d'autres se sont fiées sur revenu de leur conjoint sinon elles ont utilisé leur REER. La Commission soutient qu'il s'agit d'un choix de la part des prestataires. Elles auraient pu se

trouver un emploi pendant le congé de maternité.

Si une femme perd son emploi pendant son congé de maternité et parental, elle n'a plus de protection. Elle doit donc se fier à ses économies ou au revenu de son conjoint. Cela maintient les femmes dans la pauvreté et dans un lien de dépendance. C'est considérer les revenus des femmes comme un salaire d'appoint qui ne mérite pas la même protection.

En fait, le régime d'assurance-emploi, en matière de congé de maternité, institutionnalise le rôle des femmes qui assument de façon disproportionnée les responsabilités à l'endroit des enfants. Elles ne sont plus protégées en cas de perte d'emploi, lorsqu'elles ont un enfant et assument les responsabilités familiales. Elles utilisent les heures d'emploi assurables pour prendre soin des autres. »

Décision favorable déclarant que certaines dispositions de la *Loi sur l'assurance-emploi* violent le droit à l'égalité des femmes

« (...) un prestataire a le droit d'attendre un rappel au travail pendant une période raisonnable avant de commencer à chercher du travail ailleurs ou il peut être excusé de l'obligation de démontrer qu'il a fait une recherche active d'emploi, du moins pour une certaine période, s'il peut raisonnablement s'attendre à être rappelé au travail. »

Décision favorable annulant une inadmissibilité pour non-disponibilité à cause d'études à temps plein. Dans le contexte d'une fermeture temporaire de l'employeur à cause de la pandémie, le chômeur pouvait



Émilie Bellemare, une des 6 mères au front dans notre recours constitutionnel

s'attendre à un rappel de son employeur et avait donc droit à un délai avant d'initier des recherches d'emploi ailleurs

« Je conclus que le prestataire n'impose pas de restriction personnelle qui limite ses chances de retourner sur le marché du travail. Dans les faits, le prestataire est retourné sur le marché du travail; il a repris l'emploi qu'il occupait, et ce, aux mêmes conditions. Le fait de travailler à temps partiel ne rend pas en lui seul un prestataire inadmissible au bénéfice des prestations d'assurance-emploi. »

Décision favorable annulant une inadmissibilité pour non-disponibilité durant une période de chômage-maladie sur la seule base que le chômeur travaille à temps partiel quand il n'est pas malade.

« Bien qu'elle soit consciente qu'une décision devra être rendue, la Commission se contente d'indiquer que la décision sera rendue sur le congédiement advenant le cas où le présent appel serait accueilli. Je trouve désolant de constater que la Commission allonge les délais pour un prestataire et l'oblige possiblement à subir deux fois le processus d'appel en ne rendant pas toutes les décisions en même temps lorsqu'elle fait l'examen de son dossier. »

Décision favorable annulant une inadmissibilité pour non-disponibilité à cause d'études à temps plein. Pour cette mère monoparentale, la décision annule une dette de 17 000\$, mais la Commission annonce à l'avance qu'elle compte faire encore traîner les choses, au grand désarroi de la juge...

Je rejette l'argument de la Commission voulant que le geste posé par la prestataire constituait de l'inconduite tout simplement parce qu'elle savait qu'elle pourrait être congédiée si elle quittait de nouveau son poste. La prestataire a présenté une autre explication pour ses gestes : elle était malade, épuisée et son état de santé ne lui permettait plus de remplir ses fonctions. (...) J'estime alors que la prestataire n'était pas en mesure de continuer son travail ce jour-là. Elle n'a pas agi d'une façon négligente ou insouciante envers ses responsabilités. Elle n'a pas volontairement décidé d'ignorer les répercussions que ses actes auraient sur son rendement au travail. (...) Même si elle ne s'est pas effondrée, l'état de santé de la prestataire ne lui permettait pas de continuer

Décision favorable annulant une exclusion totale pour inconduite

Manifestation syndicale pour Fête du Travail, 6 septembre 2021



SITUATION FINANCIÈRE



Le MAC de Montréal est une organisation solide avec une excellente situation financière. Cette saine gestion des finances, encore une fois cette année, a permis au conseil d'administration d'affecter des sommes à deux postes budgétaires important pour 2022-2023. Ainsi, en conformité avec le contrat de travail les membres du CA ont voté pour renflouer le fond pour les employé.es en cas de maladie prolongée et congés parentaux (un montant de 15 000\$ est affecté à ce fond). De plus, avec l'achat de la bâtisse nous pourrons en 2022-2023 rénover le bureau du MAC de Montréal. À cet effet, le CA a voté un montant de 30 000\$ qui permettra d'améliorer considérablement notre lieu de travail, qui en a bien besoin !

La bonne santé financière de notre organisme nous permettra aussi de penser au développement dans une perspective qui n'en soit pas uniquement une de survie. En 2022-2023 le MAC de Montréal débutera une réflexion sur l'ensemble de ses services. Ce sera l'occasion pour notre organisme de voir plus loin! Nous nous

pencherons sur la meilleure façon de répondre aux besoins des citoyen.nes, mais aussi sur notre modèle de financement.

Évidemment, nous continuons à rester à l'affût de possibles changements au SACAIS et à *Centraide*. Ainsi, nous savons que *Centraide* prévoit apporter des modifications à ses façons de faire dans les prochaines années. À ce sujet, le MAC a participé cette année au *Groupe Vigie de Centraide*, un focus groupe permettant de tâter le pouls des organismes financés par la *Fondation Centraide*.

Centre social et communautaire de La Petite-Patrie (CSCPP)

« C'est toute une saga que celle du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie* et elle n'est pas terminée ! » C'est avec cette phrase que nous introduisons l'an dernier cette section du rapport d'activité. Cette année, c'est avec une immense joie que nous pouvons vous dire que nous sommes collectivement propriétaires du 6839 Drolet depuis le 1^{er} janvier 2022 !



Les membres du Centre social et communautaire de La Petite-Patrie avec des élu.es de l'arrondissement

Cette saga a débuté en 2011 avec une panne du vieux système de chauffage au mazout et un rêve de pouvoir prendre en main la destinée de cet édifice pour en faire un véritable pôle social et communautaire dans le quartier. En janvier 2022, nous pouvons dire qu'on est passé du rêve à la réalité!

Il faut souligner le travail de celles et ceux qui ont permis de réaliser ce rêve. Pour notre organisme, Jean Sansregret est celui qui, dès l'automne 2011, a cherché des solutions pour faire en sorte que le MAC de Montréal puisse continuer à avoir ses bureaux dans cet édifice que nous occupons depuis 1984. Merci Jean de nous avoir transmis cette étincelle et cette persévérance qui nous a permis d'acheter la bâtisse! En 11 ans, c'est énormément de personnes qui ont gravité autour du projet, des travailleurs des groupes communautaires, des partenaires du quartier, des membres du comité de soutien, etc. Nous ne pouvons

évidemment pas toutes et tous les nommer ici. Par contre, nous ne pouvons passer sous silence deux de ces personnes: Anne Thibault, la présidente du CSCPP qui travaille inlassablement depuis le début à la réalisation de ce rêve et feu Laurent Bourdon de la Caisse Desjardins du Cœur-de-l'île, qui a cru au projet dès le tout début et a agi comme fédérateur de nos nombreux appuis dans la communauté de La Petite-Patrie.

Maintenant que cet édifice nous appartient, nous passons à la phase II. Le CSCPP doit procéder à la rénovation du bâtiment, qui nécessite plusieurs travaux de mise à niveau. De plus, des améliorations locatives devront être réalisées afin d'augmenter la performance du bâtiment. Élément significatif et symbolique: nous allons, entre autres, nous débarrasser du chauffage au mazout pour le remplacer par un tout nouveau chauffage à l'électricité!



NOUVEAUTÉS À L'ASSURANCE-EMPLOI
26 septembre 2021 au 24 septembre 2022

par le Mouvement Action-Chômage de Montréal

HEURES ASSURABLES

Partout au Canada, peu importe la région de résidence et le taux de chômage, les travailleurs ont droit à l'assurance-emploi après avoir travaillé 420 heures assurables (salarisées) au cours de la période de référence (52 semaines précédant la demande d'assurance-emploi).

Ce plancher de 420 heures est valable pour les prestataires demandant des prestations régulières ou spéciales (maladie, proche aidant, compassion).

TAUX DE PRESTATIONS

Entre le 26 septembre 2021 et le 20 novembre 2021, il y a un taux de prestations minimum de 300\$ par semaine pour les prestataires ayant établi une demande durant cette période. Entre le 21 novembre 2021 et le 24 septembre 2022, le taux de prestations est calculé selon les règles habituelles, soit 55% de la moyenne de vos meilleures semaines dans la période de référence. Il n'y a plus de plancher.

macmtl.qc.ca



PROPOSITION DU PLAN D'ACTION 2022-2023

1. Organisation interne

- Maintenir l'accueil de stagiaires
- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC, et ce, en portant une attention particulière au contexte sanitaire
- Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC dans d'autres domaines de la défense des droits (CNESST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.)
- Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de *Centraide* et du SACAIS
- S'assurer de maintenir quatre (4) postes d'employé.es permanent.es
- Maintenir les postes d'animateur.trices juridiques pour l'été 2022
- Souligner les 50 années de travail du MAC de Montréal en organisant le lancement du livre sur l'histoire du MAC.
- Se doter d'outils et de ressources humaines afin d'optimiser la gestion quotidienne de l'organisme
- Organiser une rencontre entre les membres de l'équipe et le conseil d'administration pour mettre en place les conclusions du travail du comité co-gestion

2. Éducation populaire autonome

- Continuer d'offrir les rencontres d'information, notamment par moyens technologiques, auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivant.es, sans-emploi, travailleur.ses, organisations populaires et syndicales et institutions d'enseignement
- Maintenir l'offre de service individualisée par l'ajout de plages horaires du service téléphonique et par l'intermédiaire des réseaux sociaux et des suivis courriels
- Élaborer de nouveaux outils d'éducation populaire
- Continuer d'offrir, notamment par moyens technologiques, des ateliers de formation visant à faciliter la prise en charge des citoyen.nes dans leurs démarches face à la *Commission*
- Maintenir un accompagnement pour les prestataires qui désirent se représenter seul.es en révision administrative ou au TSS
- Continuer à offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent

- Maintenir l'utilisation active des réseaux sociaux dans le cadre nos communications publiques visant à diffuser et à vulgariser l'information
- Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel, Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire.
- Continuer à produire et à diffuser le journal *Nos droits, nos luttes* en collaboration avec le Comité chômage de l'est de Montréal.
- Assurer la diffusion du guide des *Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses*, notamment en format numérique.

3. Analyse, action politique et mobilisation sociale

- Diffuser notre matériel de promotions en français, anglais et espagnol
- Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services et annoncer nos activités
- Continuer à produire des analyses et les diffuser
- Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des personnes travailleuses et immigrantes
- Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des personnes assistées sociales de la région de Montréal
- Participer activement à la réalisation du plan d'action 2022-2023 du MASSE
- Continuer de soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeur.ses à travers le Québec
- Poursuivre le travail entrepris par le MAC visant à lutter contre la discrimination systémique subie par les femmes en matière d'assurance-chômage
- Participer activement au comité de coordination de la TROVEP de Montréal
- Continuer à soutenir la *Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie*, entre autres dans sa mission d'éducation populaire et y participer activement.
- Organiser, en collaboration avec la *Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie* des soirées thématiques sur des enjeux touchant de près ou de loin à l'assurance-chômage
- Maintenir les contacts avec les député.es fédéraux et les tenir informé.es des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications
- Poursuivre notre collaboration étroite avec le *Comité chômage de l'Est de Montréal* et le *Conseil central du Montréal métropolitain* (CSN)



- Continuer la réflexion sur les impacts sociaux de la pandémie (Covid-19) en accordant une attention particulière à son impact sur les régimes de soutien au revenu, notamment le régime d'assurance chômage
- Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie en apportant une attention particulière aux groupes plus touchés par la pandémie
- Continuer notre implication locale, entre autres, au sein du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCPP)
- Continuer le travail entrepris pour rendre hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon
- Continuer à documenter l'impact du chômage auprès des autochtones, des minorités visibles et des minorités ethniques
- Continuer la réflexion en ce qui concerne nos revendications en contexte post-pandémie (covid-19). Mettre à jour nos revendications en conformité avec les deux journées de réflexion tenues en 2021
- Suivre les changements apportés dans le cadre d'une future réforme du régime d'assurance-chômage

4. Représentation juridique

- Exiger le maintien d'un canal de communication avec *Service Canada* pour faciliter le règlement des litiges administratifs
- Continuer à soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de *Service Canada*
- Poursuivre notre travail de représentation lors des révisions administratives
- Poursuivre notre travail de représentation devant le *Tribunal de la sécurité sociale*
- Poursuivre notre travail de représentation spécifique dans le recours des femmes ayant perdu leur emploi pendant ou suite à leurs prestations du RQAP
- Évaluer la possibilité de remettre sur pied le service d'accompagnement en médiation aux normes du travail

5. Représentation auprès de l'administration et des élu.es

- Poursuivre notre représentation auprès du *Commissaire des travailleurs et travailleuses*
- Poursuivre nos interventions auprès du *Cabinet du sous-ministre adjoint* et des fonctionnaires du Ministère de l'Emploi et Développement Social Canada
- S'assurer de participer aux débats parlementaires dans le cadre du processus d'adoption d'une loi modifiant le régime d'assurance-chômage



6. La situation financière de l'organisme

- Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place ou par visioconférence (lors de fermetures ou mises à pied) et assurer la publicisation de ce service
- Maintenir les sources de financement de l'organisme et développer un plan de recherche de financement
- Continuer le travail du comité pour explorer des sources alternatives de financement
- Participer aux démarches collectives pour réaliser les travaux nécessaires à la rénovation du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie*
- S'assurer d'avoir les fonds nécessaires (30 000\$) pour faire les travaux d'améliorations locatives dans le bureau du MAC de Montréal et superviser ces travaux
- Rester à l'affût de possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)*
- S'assurer de continuer à respecter les 19 conditions de financement de *Centraide*
- Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits



Contingent de La Petite-Patrie, 22 février 2022

AMÉLIORER NOTRE SORT, C'EST VITAL.

UNE RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE S'IMPOSE.

